

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds de marché monétaire canadien IG Mackenzie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière.

Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée,
gestionnaire du Fonds.

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances, Fonds,



Damon Murchison



Terry Rountes

Le 2 juin 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds de marché monétaire canadien IG Mackenzie (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état du résultat global pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- l'état de l'évolution de la situation financière pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les états financiers pour la période close le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 13 juin 2022.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 2 juin 2023

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	593 754	847 173
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 273	149
Intérêts courus à recevoir	790	861
Sommes à recevoir pour placements vendus	84	175
Sommes à recevoir pour titres émis	1	–
Total de l'actif	595 902	848 358
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	–	21 535
Sommes à payer pour titres rachetés	92	–
Distributions à verser	843	54
Sommes à payer au gestionnaire	6	9
Total du passif	941	21 598
Actif net attribuable aux porteurs de titres	594 961	826 760

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	21 037	2 742
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	–	–
Profit (perte) net(te) latent(e)	–	–
Total des revenus (pertes)	21 037	2 742
Charges (note 6)		
Frais de gestion	2 654	3 435
Frais d'administration	37	50
Intérêts débiteurs	–	1
Honoraires du fiduciaire	187	247
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	1	2
Frais du comité d'examen indépendant	2	2
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	2 881	3 737
Charges absorbées par le gestionnaire	160	2 449
Charges nettes	2 721	1 288
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	18 316	1 454
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	–
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	18 316	1 454

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		par série	
	2023	2022	2023	2022
Série Classique	1,00	1,00	90 948	117 704
Série REEI	1,00	1,00	7 887	6 833
Série Plus	10,00	10,00	151 503	245 557
Série P	10,00	10,00	324 599	430 859
Série S	1,00	1,00	20 024	25 807
			594 961	826 760

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2023	2022	2023	2022
Série Classique	0,02	–	2 213	34
Série REEI	0,02	–	166	2
Série Plus	0,25	–	4 976	85
Série P	0,32	0,03	10 463	1 327
Série S	0,02	–	498	6
			18 316	1 454

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série Classique		Série REEI		Série Plus	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	826 760	1 032 517	117 704	139 007	6 833	6 416	245 557	371 372
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	18 316	1 454	2 213	34	166	2	4 976	85
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	(18 321)	(1 454)	(2 028)	(18)	(150)	(1)	(4 681)	(61)
Gains en capital	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des distributions aux porteurs de titres	(18 321)	(1 454)	(2 028)	(18)	(150)	(1)	(4 681)	(61)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	312 187	377 308	56 755	82 258	2 541	1 232	110 657	170 696
Réinvestissement des distributions	17 096	1 390	1 695	15	127	1	3 813	35
Paiements au rachat de titres	(561 077)	(584 455)	(85 391)	(103 592)	(1 630)	(817)	(208 819)	(296 570)
Total des opérations sur les titres	(231 794)	(205 757)	(26 941)	(21 319)	1 038	416	(94 349)	(125 839)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(231 799)	(205 757)	(26 756)	(21 303)	1 054	417	(94 054)	(125 815)
À la clôture	594 961	826 760	90 948	117 704	7 887	6 833	151 503	245 557
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :								
Titres en circulation, à l'ouverture			117 674	138 993	6 831	6 415	24 550	37 134
Émis			56 755	82 258	2 541	1 232	11 066	17 070
Réinvestissement des distributions			1 695	15	127	1	381	3
Rachetés			(85 391)	(103 592)	(1 630)	(817)	(20 882)	(29 657)
Titres en circulation, à la clôture			90 733	117 674	7 869	6 831	15 115	24 550

	Série P		Série S	
	2023	2022	2023	2022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES				
À l'ouverture	430 859	488 305	25 807	27 417
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	10 463	1 327	498	6
Distributions aux porteurs de titres :				
Revenu de placement	(10 938)	(1 370)	(524)	(4)
Gains en capital	—	—	—	—
Total des distributions aux porteurs de titres	(10 938)	(1 370)	(524)	(4)
Opérations sur les titres :				
Produit de l'émission de titres	99 168	73 989	43 066	49 133
Réinvestissement des distributions	10 938	1 335	523	4
Paiements au rachat de titres	(215 891)	(132 727)	(49 346)	(50 749)
Total des opérations sur les titres	(105 785)	(57 403)	(5 757)	(1 612)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(106 260)	(57 446)	(5 783)	(1 610)
À la clôture	324 599	430 859	20 024	25 807
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :				
Titres en circulation, à l'ouverture	43 095	48 835	25 803	27 415
Émis	9 917	7 399	43 066	49 133
Réinvestissement des distributions	1 094	134	523	4
Rachetés	(21 589)	(13 273)	(49 347)	(50 749)
Titres en circulation, à la clôture	32 517	43 095	20 045	25 803

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	18 316	1 454
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	—	—
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	—	—
Achat de placements	(19 707 984)	(17 494 685)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	19 939 959	17 700 542
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	71	1 255
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(3)	(1 447)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	250 359	207 119
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	307 383	374 365
Paiements au rachat de titres	(556 182)	(581 512)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(436)	(37)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(249 235)	(207 184)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 124	(65)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	149	214
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 273	149
Trésorerie	2	—
Équivalents de trésorerie	1 271	149
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 273	149
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	—	—
Impôts étrangers payés	—	—
Intérêts reçus	21 108	3 997
Intérêts versés	—	1

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2023

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
Banque de Montréal, taux variable 25-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	12 000 000	12 000	12 000
Banque de Montréal, taux variable 27-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000 000	8 000	8 000
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 28-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	25 000 000	25 000	25 000
Fiducie du Canada pour l'habitation, taux variable 15-09-2023	Canada	Gouvernement fédéral	6 750 000	6 755	6 755
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 19-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	19 920 000	19 920	19 920
Banque HSBC Canada, taux variable 29-06-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	14 300 000	14 301	14 301
Hydro-Québec, taux variable 14-04-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	7 400 000	7 402	7 402
Ivanhoe Cambridge II Inc. 2,91 % 27-06-2023, rachetables 2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	4 700 000	4 677	4 677
Banque Nationale du Canada, taux variable 09-08-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	37 100 000	37 100	37 100
Plaza Trust, taux variable 29-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	11 300 000	11 300	11 300
Banque Royale du Canada, taux variable 24-11-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 000 000	6 000	6 000
Banque Royale du Canada, taux variable 26-03-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	8 000 000	8 000	8 000
Storm King Funding, taux variable 29-09-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	12 000 000	12 000	12 000
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 06-04-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	20 000 000	20 000	20 000
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-01-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	38 590 000	38 590	38 590
Crédit Toyota Canada Inc. 3,04 % 12-07-2023	Canada	Sociétés – Non convertibles	1 550 000	1 542	1 542
Conseil scolaire de district de la région de York 6,55 % 12-04-2023	Canada	Gouvernements provinciaux	2 560 000	2 561	2 561
Total des obligations				235 148	235 148
BILLET À COURT TERME					
Alectra Inc. 4,59 % 04-04-2023	Canada		1 800 000	1 798	1 798
Alectra Inc. 4,59 % 05-04-2023	Canada		5 020 000	5 016	5 016
AltaLink, L.P. 4,71 % 01-05-2023	Canada		1 480 000	1 474	1 474
AltaLink, L.P. 4,72 % 01-05-2023	Canada		1 020 000	1 012	1 012
Banque de Chine (Canada) 5,15 % 27-04-2023	Canada		12 700 000	12 548	12 548
Banque de Chine (Canada) 5,30 % 27-06-2023	Canada		5 500 000	5 403	5 403
La Banque de Nouvelle-Écosse 4,71 % 15-05-2023	Canada		5 200 000	5 142	5 142
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,65 % 10-04-2023	Canada		2 000 000	1 992	1 992
Central 1 Credit Union 4,71 % 01-05-2023	Canada		5 100 000	5 060	5 060
Central 1 Credit Union 4,72 % 03-05-2023	Canada		3 000 000	2 978	2 978
Central 1 Credit Union 4,74 % 03-05-2023	Canada		4 400 000	4 365	4 365
Central 1 Credit Union 4,72 % 08-05-2023	Canada		5 700 000	5 656	5 656
Ville de Calgary 4,70 % 10-05-2023	Canada		5 300 000	5 239	5 239
Ville d'Ottawa 4,54 % 19-04-2023	Canada		5 000 000	4 983	4 983
Ville d'Ottawa 4,53 % 26-04-2023	Canada		3 000 000	2 990	2 990
Pipelines Enbridge Inc. 4,92 % 19-04-2023	Canada		4 000 000	3 984	3 984
Pipelines Enbridge Inc. 4,92 % 27-04-2023	Canada		1 580 000	1 574	1 574
Énergir inc. 4,66 % 06-04-2023	Canada		4 500 000	4 478	4 478
Énergir inc. 4,62 % 11-04-2023	Canada		2 150 000	2 141	2 141
Énergir inc. 4,62 % 14-04-2023	Canada		3 900 000	3 890	3 890
Énergir inc. 4,69 % 26-04-2023	Canada		100 000	99	99
Énergir inc. 4,71 % 04-05-2023	Canada		2 900 000	2 881	2 881
Énergir inc. 4,75 % 26-05-2023	Canada		4 500 000	4 450	4 450
EPCOR Utilities Inc. 4,63 % 05-04-2023	Canada		2 300 000	2 297	2 297
EPCOR Utilities Inc. 4,63 % 13-04-2023	Canada		1 400 000	1 397	1 397
First Nations ETF LP 4,66 % 20-04-2023	Canada		1 660 000	1 654	1 654
Hydro Ottawa Holdings Inc. 4,66 % 20-04-2023	Canada		18 100 000	17 956	17 956
Hydro Ottawa Holdings Inc. 4,69 % 16-05-2023	Canada		130 000	129	129
Intact Corporation financière 4,69 % 25-04-2023	Canada		1 630 000	1 623	1 623
Intact Corporation financière 4,70 % 25-04-2023	Canada		1 600 000	1 595	1 595
King Street Trust 5,17 % 03-05-2023	Canada		2 230 000	2 202	2 202
King Street Trust 5,30 % 08-06-2023	Canada		450 000	442	442
Conseil d'administration de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba 4,53 % 06-04-2023	Canada		4 000 000	3 987	3 987
Mercedes-Benz Finance Canada Inc. 4,85 % 20-04-2023	Canada		17 950 000	17 878	17 878
Mizuho Bank Ltd. 4,66 % 06-04-2023	Canada		3 000 000	2 989	2 989
MUFG Capital Finance 1 Ltd. 4,70 % 17-04-2023	Canada		20 000 000	19 847	19 847
MUFG Capital Finance 1 Ltd. 4,71 % 24-04-2023	Canada		15 400 000	15 282	15 282
Banque Nationale du Canada 4,75 % 23-05-2023	Canada		1 680 000	1 662	1 662
Nestlé Capital Canada Ltd. 4,66 % 16-05-2023	Canada		16 000 000	15 892	15 892
OMERS Finance Trust 4,64 % 12-04-2023	Canada		1 200 000	1 195	1 195
OMERS Finance Trust 4,64 % 18-04-2023	Canada		3 975 000	3 957	3 957
Plaza Trust 5,16 % 03-05-2023	Canada		2 800 000	2 765	2 765

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 31 mars 2023

	Pays	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
BILLETS À COURT TERME (suite)				
Province de l'Alberta 4,55 % 14-04-2023	Canada	5 400 000	5 367	5 367
Province de la Colombie-Britannique 4,51 % 11-04-2023	Canada	8 500 000	8 465	8 465
Province du Manitoba 4,51 % 12-04-2023	Canada	1 800 000	1 786	1 786
Province du Manitoba 4,55 % 26-04-2023	Canada	12 200 000	12 066	12 066
Province du Manitoba 4,53 % 07-06-2023	Canada	9 250 000	9 153	9 153
Province du Nouveau-Brunswick 4,56 % 04-05-2023	Canada	6 000 000	5 937	5 937
Province de Terre-Neuve 4,52 % 20-04-2023	Canada	3 400 000	3 382	3 382
Province de Terre-Neuve 4,55 % 20-04-2023	Canada	1 300 000	1 293	1 293
Province de Terre-Neuve 4,57 % 27-04-2023	Canada	2 450 000	2 423	2 423
Province de Terre-Neuve 4,57 % 04-05-2023	Canada	3 200 000	3 164	3 164
Province de Terre-Neuve 4,58 % 04-05-2023	Canada	1 900 000	1 879	1 879
Province de Terre-Neuve 4,57 % 11-05-2023	Canada	1 280 000	1 266	1 266
Province de la Nouvelle-Écosse 4,56 % 25-04-2023	Canada	3 500 000	3 463	3 463
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,56 % 18-04-2023	Canada	5 505 000	5 450	5 450
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,55 % 25-04-2023	Canada	2 500 000	2 476	2 476
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,57 % 09-05-2023	Canada	6 400 000	6 330	6 330
Banque Royale du Canada 4,45 % 03-04-2023	Canada	25 125 000	25 124	25 124
Banque Royale du Canada 4,70 % 28-04-2023	Canada	1 000 000	992	992
Société de transport de Montréal 4,62 % 20-04-2023	Canada	2 210 000	2 204	2 204
Société de transport de Montréal 4,65 % 20-04-2023	Canada	3 000 000	2 988	2 988
STABLE Trust 5,08 % 11-05-2023	Canada	800 000	790	790
Groupe TMX Ltée 4,62 % 11-04-2023	Canada	8 500 000	8 485	8 485
Groupe TMX Ltée 4,63 % 17-04-2023	Canada	6 500 000	6 477	6 477
Toronto Hydro 4,59 % 03-04-2023	Canada	10 000 000	9 991	9 991
Toronto Hydro 4,56 % 04-04-2023	Canada	3 770 000	3 768	3 768
Toronto Hydro 4,59 % 05-04-2023	Canada	2 500 000	2 498	2 498
Vancouver City Savings 4,66 % 13-04-2023	Canada	6 000 000	5 973	5 973
Vancouver City Savings 4,66 % 14-04-2023	Canada	900 000	893	893
Vancouver City Savings 4,70 % 20-04-2023	Canada	1 900 000	1 893	1 893
Vancouver City Savings 4,72 % 08-05-2023	Canada	3 200 000	3 164	3 164
Vancouver City Savings 4,80 % 28-06-2023	Canada	4 630 000	4 576	4 576
Vancouver City Savings 4,81 % 28-06-2023	Canada	1 000 000	988	988
Total des billets à court terme			358 606	358 606
Coûts de transaction			—	—
Total des placements			593 754	593 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie				1 273
Autres éléments d'actif moins le passif				(66)
Actif net attribuable aux porteurs de titres				594 961

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Titres du marché monétaire	60,3
Obligations	39,5
Trésorerie	0,2

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	99,8
Trésorerie	0,2

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	36,7
Billets à escompte de sociétés à court terme	30,7
Billets à escompte provinciaux à court terme	13,1
Billets à escompte sur billets de dépôt	9,6
Dépôts à terme canadiens	4,2
Billets à escompte sur acceptations bancaires	1,7
Obligations provinciales	1,7
Obligations fédérales	1,1
Billets à escompte sur papier commercial	1,0
Trésorerie	0,2

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Titres du marché monétaire	60,9
Obligations	41,6
Trésorerie	–
Autres éléments d'actif (de passif) net	(2,5)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obl. de sociétés	82,1
Gouvernements provinciaux	16,3
Gouvernement fédéral	3,3
Administrations municipales	0,8

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres de séries F, P et S ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2023 et 2022, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée ou Mackenzie Investments Europe Limited agit à titre de conseiller en valeurs du Fonds. Dans certains cas, la Corporation Financière Mackenzie ou Mackenzie Investments Asia Limited a été retenue pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 2 juin 2023.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou prend fin. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global. Le coût des placements est déterminé selon la base du coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre.

Dans les cas où le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire choisit le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques.

Les placements dans des titres d'un autre fonds de placement sont évalués à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ce fonds de placement ou selon ce que précise le gestionnaire de ce fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables.

Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

Les contrats à terme standardisés et de swaps sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui serait réalisé à la conclusion du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et la meilleure détermination est celle du prix de règlement.

Les comptes sur marge représentent les marges détenues auprès de courtiers au titre des contrats à terme standardisés et de swaps ouverts. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement. La marge versée ou déposée au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Les contrats à terme de gré à gré, y compris les contrats de change à terme de gré à gré, sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date de clôture.

Les primes payées à l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif à l'état de la situation financière et les primes reçues à la vente d'options sont comptabilisées à titre de passif à l'état de la situation financière. Les contrats d'options sont réévalués quotidiennement à leur juste valeur par la suite.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts de trésorerie auprès de banques et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(s) dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Le revenu et les charges de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les dividendes et les intérêts versés découlant de la vente à découvert d'actions et d'obligations, respectivement, sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes Dividendes et Revenu d'intérêts. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans les charges, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans l'état du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation de la série, par titre en circulation au cours de la période.

h) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur l'état de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit (« Fonds sous-jacents »), mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont un objectif de placement précis et bien défini visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transmettant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations des Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.

Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation (suite)

- d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Une partie des frais de service liés aux titres des séries C et Tc fait l'objet d'une remise trimestrielle par les placeurs, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.
- La remise est distribuée aux porteurs de titres admissibles sous forme de distributions de capital et est réinvestie dans des titres supplémentaires des séries C et Tc du Fonds ou d'un autre fonds donnant droit à des distributions dévolu par le porteur de titres. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.
- f) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.
- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- i) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- j) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- k) En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2023 et 2022 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2023, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

c) Risque de change (suite)

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la durée moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire gère ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malaisien
CAD	Dollar canadien	NGN	Naira nigérian
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CKZ	Couronne tchèque	NTD	Nouveau dollar de Taiwan
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
DKK	Couronne danoise	PLN	Zloty polonais
EUR	Euro	RON	Leu roumain
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais
ILS	Shekel israélien	TRL	Livre turque
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JPY	Yen japonais	ZAR	Rand sud-africain
KOR	Won sud-coréen	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série Classique	s.o.	1,00	–	0,01	0,05
Série REEI	s.o.	1,00	–	0,01	0,05
Série Plus	15/05/2015	0,55	–	0,01	0,05
Série P	05/05/2015	–	–	–	–
Série S	s.o.	0,75	–	0,01	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de création des séries est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices.

Le gestionnaire a retenu les services de la Corporation Financière Mackenzie comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds. Ce sous-conseiller en valeurs est une filiale de la Société financière IGM Inc. et, par conséquent, est considéré comme une société affiliée au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs.

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

Aux 31 mars 2023 et 2022, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2023	–
31 mars 2022	–

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer un revenu courant sûr, la stabilité du capital et la liquidité en investissant principalement dans des placements à court terme de grande qualité du marché monétaire canadien. Le Fonds prévoit investir de 0 % à 30 % de son actif dans des titres étrangers, mais il peut y investir jusqu'à 50 % de son actif.

ii. Risque de change

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Du fait de la nature à court terme des instruments détenus par le Fonds, ce dernier n'est pas exposé de façon notable au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

v. Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit est principalement attribuable aux titres à revenu fixe, tels que les obligations, et à certains contrats dérivés, le cas échéant. L'exposition maximale au risque liée à un même émetteur en date du 31 mars 2023 représentait 9,8 % (La Banque Toronto-Dominion) de l'actif net du Fonds (31,3 % (Banque Royale du Canada) en 2022).

Aux 31 mars 2023 et 2022, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2023	31 mars 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	1,1	3,3
AA	1,2	2,7
A	23,6	29,8
BBB	–	–
Inférieure à BBB	–	–
Sans note	13,6	8,5
Total	39,5	44,3

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2023

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

- e) Risques découlant des instruments financiers (suite)
v. *Risque de crédit (suite)*

Note des billets à court terme*	31 mars 2023	31 mars 2022
	% de l'actif net	% de l'actif net
R1 (élevée)	9,8	56,8
R1 (moyenne)	20,8	24,7
R1 (faible)	29,7	16,9
Sans note	–	4,1
Total	60,3	102,5

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

- f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2023				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	235 148	–	235 148	–	343 727	–	343 727
Placements à court terme	–	358 606	–	358 606	–	503 638	–	503 638
Total	–	593 754	–	593 754	–	847 365	–	847 365

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

- g) Placements du gestionnaire dans le Fonds

Les placements détenus par le gestionnaire et d'autres fonds gérés par le gestionnaire, investis dans les séries P, R ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	344 623	456 666

- h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

- i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds ne présentait aucun placement dans des fonds sous-jacents.

- j) Événement postérieur

Le 16 février 2023, le comité d'examen indépendant des Fonds d'IG Gestion de patrimoine a approuvé une proposition visant à liquider la Société de fonds Groupe Investors Inc., puisqu'elle est en situation imposable. Par suite de cette liquidation, la Catégorie Marché monétaire canadien IG Mackenzie (le « Fonds dissous ») a été fusionnée avec le Fonds, qui a un objectif de placement essentiellement semblable et qui est géré par le même sous-conseiller. Cette fusion a été réalisée avec report d'impôt le 19 mai 2023. Puisque le Fonds dissous investissait la totalité de son actif net dans la série P du Fonds avant la fusion, la fusion a été effectuée en échangeant ces titres de série P contre d'autres titres du Fonds à la juste valeur de marché, n'entraînant aucun changement dans l'actif net du Fonds. L'ensemble des frais et des charges liés à la fusion ont été pris en charge par le gestionnaire. Le gestionnaire ne croit pas que cette fusion signifie des changements importants pour les investisseurs du Fonds.